**Note d’intention de Maximum pour la couverture des élections de juin 2024**

**Notes :**

* A partir du 1e avril, chaque programme relatif aux élections sera identifié au moyen de balises sonores (élections de juin 2024)
* Maximum ne diffusera aucun sondage et aucune tendance de vote.
* Dans un souci d'équilibre et d'objectivité, chaque liste démocratique aura droit au même temps de parole que ses adversaires directs. Les « petites listes » ne seront pas représentées. Le cas échéant, elles seront mentionnées dans la mesure du possible dans les journaux parlés.
* En référence à l'article 14 du règlement adopté par le Collège d'avis du CSA, des partis comme le « Chez nous », n'auront aucun temps de parole à l'antenne.
* Maximum veillera à limiter aux seules nécessités de l'information l'intervention de candidats dans d'autres rôles ou fonction que celle de candidats. Elle s'engage également à éviter toute intervention d'un tiers en faveur d'un candidat ou qui expose des éléments de programme qui peuvent avoir un impact sur le scrutin.
* Aucun journaliste, animateur ou chroniqueur de Maximum présent à l'antenne n'est candidat déclaré aux élections.

**Dispositif :**

Étant une radio provinciale, nous avons décidé de ne pas couvrir les élections européennes. Nous couvrirons par contre les élections fédérales de manière « provinciale ».

Chaque jour, à 09h, une capsule sonore donnant la parole à la tête de liste de chaque parti se présentant aux élections fédérales. Cette capsule aura toujours la même durée (30 minutes). Celle-ci sera podcastée sur notre site tous les jours.

Ces capsules seront diffusées la semaine du 27/05/24 du lundi au samedi (un jour par parti).

Chaque semaine, l’ordre de passage des partis sera tiré au sort.

A noter que concernant la parité hommes-femmes, ne faisant intervenir que les têtes de liste à l’antenne, nous sommes donc tributaires des choix des partis. Cependant nous essayerons tant que faire se peut de respecter cette parité.

Pirotte Grégory

Directeur d’antenne.